



DÉCHETS, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Signature d'un Contrat de Performance Déchets Ménagers et Assimilés [vidéo]

Le Grand Montauban et SUEZ ont été les premiers en France à signer un Contrat de Performance Déchets Ménagers et Assimilés (CPDMA). Conçu par l'agence de la transition écologique (ADEME), ce CPDMA débutera au 1er janvier 2022 pour une durée de 7 ans. Il vise à intégrer des objectifs de prévention, de recyclage et d'amélioration du cadre de vie au-delà de la seule collecte des déchets.

Publié le 17 novembre 2021

Le premier CPDMA en France

Le 9 novembre 2021, Marie-Claude Berly, Déléguée à la Communauté d'Agglomération du Grand Montauban et Adjointe au Maire de Montauban, et Antoine Bousseau, Directeur Général SUEZ de l'activité Recyclage et Valorisation – Services aux Collectivités, en présence de Céline Vachey, Directrice Régionale Adjointe de l'ADEME Occitanie, signent le premier contrat de performance en France pour la collecte des déchets et l'exploitation des déchetteries Nord et Sud et de la future recyclerie de la ville de Montauban.

Les objectifs en vidéo